

M^{me} Arbour a transformé le bureau du procureur en chef en un organisme voué à la justice. Dans le cas du Rwanda, cela s'est traduit par la première condamnation pour génocide depuis la reconnaissance de ce crime dans une convention multilatérale en 1948; de fait, pour la première fois, un chef d'État en fonction a admis sa culpabilité. Un autre précédent a été créé le 27 mai 1999 lorsque Slobodan Milosevic, président de la République fédérale de Yougoslavie, a été formellement accusé de crimes de guerre. Ce qui importe peut-être plus encore, c'est que ces initiatives — et la ferme détermination avec laquelle elles ont été menées — ont lancé un message clair : que tous les membres de la communauté internationale, qu'il s'agisse d'États, de groupes ou de particuliers, sont responsables de leurs actes. Et cela marque un grand pas dans l'évolution du droit humanitaire, un pas qui n'aurait pu être possible sans la contribution de M^{me} Arbour.